

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition de Octobre 2014 – N°14

Mot du Maire



Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains un nouvel exemplaire des Echos de Saint Myon initié par l'ensemble des membres de l'ancien Conseil Municipal et prolongé par le nouveau conseil qui a considéré que cette double page d'information pouvait donner, ou rappeler à chacun de vous, des informations importantes.

Dans ce numéro, l'équipe de rédaction a désiré laisser une large place à un nouveau service pour la collecte des vêtements.

Dans un autre domaine très important, notre collectivité va devoir faire des choix sur les investissements à venir. En effet, les temps sont difficiles pour TOUS et croyez que nous en sommes conscients. Les recettes de fonctionnement diminuent tandis que nos dépenses augmentent. Vous n'ignorez pas que les subventions de l'Etat en matière d'investissement sont réduites. Votre conseil devra faire des choix.

Bonne lecture à tous.

Jean Pierre MUSELIER

L'ANIMATION DU VILLAGE

Rentrée 2014 : Vos activités à Saint-Myon

Que l'on ait besoin de se dépenser, d'apprendre ou se rencontrer il y a de nombreux loisirs sur votre commune. Profitez-en !

Club Loisirs Ensemble :

Les lundis (travaux manuels, tricots, couture...) et vendredis (Jeux, belote, scrabble...).

Infos : Nicole Gisset 04.73.33.34.52

NOUVEAU SUR SAINT-MYON La ZUMBA :

La Zumba est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et de danses (latine, indienne...). Retrouvez la bonne humeur et l'énergie débordante de Nadia les mercredis soirs de 20h30 à 21h30. Infos : Maryline Rayet 06.59.63.51.46



English club :

Tous les mercredis, salle du conseil,

Enfants (CE1-CM2) 13h45-14h30

Adultes 14h30-15h30.

Infos : Evelyne Rochereau

04.73.33.35.55

Gymnastique :

Tous les mercredis

18h00-19h00.

Infos : 04.73.33.32.09

Tir à l'arc :

En hiver salle polyvalente de Davayat, en été à St-Myon.

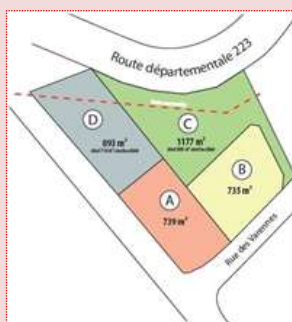
Infos : Nicole Dauphin 04.73.33.34.42

Country Club:

Les lundis de 18h30 à 21h30.

Infos : Josette Pinaud

04.73.97.22.61



Les rendez-vous du Comité des Fêtes :

22 novembre : repas du téléthon.

6 décembre : vente de brioches pour le téléthon.

20 décembre : la visite du père Noël !

La commune vend des terrains, réseaux eau, Edf, Gaz, Assainissement en bordure.

Travaux bord de Morge :

Artonne et St Myon ont décidé d'abattre les peupliers sur les parcelles gérées par le SIVOM. Nous avons saisi l'opportunité de la venue des bucherons pour tomber aussi les arbres situés de chaque côté du pont sur notre commune. Ces travaux répondaient à plusieurs nécessités et projets : les arbres, en mauvais état, devenaient dangereux. Leur abattage a permis de voir à nouveau la Morge. Le nettoyage des rives vers le pont et vers l'écluse fait redécouvrir les beaux paysages des abords de la commune, et permet ainsi la poursuite de la création de sentiers de découvertes à la fois pour les St-Myonnais mais aussi pour les visiteurs, les touristes et les promeneurs.

La première étape est terminée, il reste à peaufiner (et ce n'est pas des moindres à faire) : ramassage des petits bois, élagage des arbustes restants, taillage de haies pour poursuivre l'embellissement de notre village.

Nous envisageons de programmer des journées de nettoyage lorsque les feuilles seront tombées, en faisant appel aux bonnes volontés. N'hésitez pas à vous manifester si vous avez envie de participer à des moments de convivialité et d'échange. Nous ferons passer ultérieurement les dates de ses journées.

La collecte textile s'organise dans la commune en partenariat avec Le Relais



Un conteneur est mis à votre disposition vers la salle de fête



Que mettre dans ce bac de recyclage :

- Des vêtements
- Du linge de maison
- Des chaussures (par paire)
- De la petite maroquinerie (sac à main, ceintures)

Ne pas mettre les vêtements souillés (peinture, graisse), mouillés et moisis

Règles et consignes :

- Utiliser des sacs d'environ 30 litres (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs)
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour que votre don ne se salisse pas, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Attacher les chaussures par paires.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre. (Merci de contacter la mairie pour programmer un passage).

Que devient votre don :



Déchets : 3 % des collectes

Boutiques Ding Fring : Ces friperies solidaires vendent à bas prix les plus belles pièces collectées et elles sont un levier supplémentaire pour le développement de l'emploi local (2 à 3 salariés)

Export : Les vêtements en bon état non récupérés dans les Boutiques Ding Fring sont destinés à l'exportation permettant de créer de l'emploi et des ressources dans les pays partenaires.

Chiffons : Le Relais a fait le choix de développer cette activité en France (proximité des débouchés tel que l'industrie automobile, imprimerie ...)

Matières premières : L'isolant Métisse a sa propre usine dans le Nord de la France, elle assure des débouchés aux textiles collectés qui ne peuvent pas être revendus ou valorisés en chiffons.

Pour plus d'informations sur la mise en place, les répercussions économiques, l'emploi et les prestations « Le RELAIS »

www.lerelais.org

Documentations disponibles en Mairie